

Règlement temps méridien



COUR PRIMAIRE	
1	Me ranger calmement au son de la sonnerie (appel)
2	Etre respectueux de l'adulte.
3	Respecter les locaux et le matériel.
4	Rester sous la surveillance de l'adulte.

CANTINE	
1	Me déplacer et manger calmement à table.
2	Respecter les adultes encadrants.
3	Respecter les locaux et le matériel.
4	Manger sans crier
5	Respecter la nourriture.
6	Débarrasser mon couvert.
7	Attendre l'autorisation de l'adulte pour sortir de table.

A chaque avertissement, le feuillet du petit carnet est rempli par l'adulte et donné à l'enseignant de l'enfant. Ce feuillet est remis à l'enfant pour signature par les parents.

Après signature celui-ci sera remis à l'enseignant de votre enfant.

Après 3 avertissements, une exclusion temporaire du temps méridien (de 12h15 à 13h15) d'une semaine sera mis en place.